

Ajaccio : le Salon Energ'isule innove avec une web TV

Pierre BERETTI le Jeudi 22 Octobre 2020 à 21:39

La question de la maîtrise de l'énergie des îles a été débattue autour de trois thématiques au cours du Salon Energ'isule qui s'est tenu ce jeudi à Ajaccio a innové en raison de la crise sanitaire. En effet, trois émissions ont été enregistrées sous forme de web TV en direct afin de permettre à la population de suivre les échanges en temps réels.



Le Salon Energ'isule a été réinventé en cette année particulière en période de crise sanitaire. En effet, l'Agence de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Énergie de la Corse (AUE) a repensé son événement en innovant et en proposant une web TV transmise en direct sur son site internet et ses réseaux sociaux. De nombreux partenaires et invités ont donc débattu et échangé sur trois thématiques précises le temps d'une journée : La Corse à l'avant-garde de la transition énergétique, l'autonomie énergétique des îles et les îles, des territoires pionniers pour la transition énergétique.

« Ces échanges vont dans le sens du travail qui a été accompli jusqu'à présent, qui a été très productif et qui nous permettra, nous l'espérons de pouvoir proposer prochainement à l'Assemblée de Corse, la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), a expliqué Jean Biancucci, président de l'AUE. Nous avons à nos côtés EDF, un opérateur avec lequel nous travaillons et souhaitons conventionner afin d'être plus performants et sortir de l'expérimentation du programme ORELI. Ceci, pour aller vers des objectifs davantage ambitieux. Nous visons bien sûr d'accroître nos objectifs quantitatifs et qualitatifs puisque dans le cadre de la maîtrise de l'énergie, nous souhaitons pouvoir rénover 3000 logements par an soit 30 000 logements sur dix ans. Il y a une dimension sociale dans ce projet puisque nous interviendrons également sur des logements insalubres ou en précarité énergétique et que cela permettra en réalisant des économies pour les ménages sur les dépenses relatives à l'énergie d'étendre le pouvoir d'achat de ces derniers ».

Autour de la table de nombreux invités comme l'ADEME, EDF SEI, le Pôle de Compétitivité Capenergies, la

Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), la Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) ainsi que le Conseiller Exécutif en charge de l'énergie de la Martinique. D'autres intervenants se sont joints aux débats en visio conférence notamment les représentants des Exécutifs de de la Réunion et de la Guadeloupe.

« Nous sommes ravis de la qualité des participants, a souligné Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif. Nous avons des représentations au plus haut niveau insulaire mais aussi des institutions nationales, acteurs majeurs et principaux décisionnaires sur la question énergétique ».

Du côté de la CRE représentée par la commissaire Catherine Edwige, on a rappelé que la maîtrise de l'énergie était fondamentale et qu'à ce titre la CRE avait délibéré en 2019 sur un plan de compensation de l'énergie pour les territoires insulaires afin de mettre en œuvre des plans d'actions. Le but est d'obtenir une économie d'énergie de 10%. 580 millions d'euros ont donc été estimés pour atteindre les objectifs de l'ensemble des îles concernées.

Prochainement comme annoncé précédemment par le président de l'AUE, sera signée une convention avec EDF qui viendra s'ajouter au lancement ce mois-ci du Cadre Territorial de Compensation afin de mobiliser des crédits CSPE au titre des missions d'assistance opérationnelle de l'AUE qui se verra confier le pilotage direct des 6 actions structurantes de maîtrise de l'énergie suivantes :La rénovation globale performante des logements collectifs, notamment sociaux, la rénovation globale performante des logements individuels (ORELI), la rénovation de l'éclairage public, la filière bois-énergie, la filière solaire thermique « individuel » et la filière solaire thermique dans le « collectif » (notamment dans le secteur touristique).

Le salon Energ'isule se voulait participatif en étant retransmis en direct mais les émissions enregistrées seront maintenues sur le site web de l'AUE et les réseaux sociaux pour être visionnées à loisir par l'ensemble de la population.

Source :

<https://www.corsenetinfos.corsica>